

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mars 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

AMENDEMENT

N° AC903

présenté par

Mme Taillé-Polian, M. Gustave, M. Raux, M. Arnaud Bonnet et M. Corbière

ARTICLE 6

À la fin de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« général »

les mots :

« ou directrice générale ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

S'explique par son contenu